

Révisé en 2025

Alzette Belval

ETABLISSEMENT PUBLIC D'AMENAGEMENT

PROJET STRATÉGIQUE OPÉRATIONNEL

La révision du PSO a été approuvée le 2 décembre 2025 lors de la réunion du conseil d'administration présidée par Chaynesse Khirouni, présidente du département de Meurthe-et-Moselle, qui a déclaré :

« Avec ce PSO révisé se dessine un aménagement du territoire plus en adéquation avec les enjeux de transition écologique, dans une logique d'accès au logement pour toutes et tous, de qualité des constructions et des espaces publics, de performance énergétique, de préservation des espaces naturels, d'accessibilité aux services. Un projet que l'EPA portera avec et au service du territoire. »

L'Etablissement Public d'Aménagement (EPA) d'Alzette-Belval maintient son ambition d'aménager des friches industrielles, afin de produire des logements s'adressant à une diversité de population, des espaces dédiés à des activités économiques et des équipements publics.
Le rythme des aménagements a été ajusté, en lien avec les besoins des collectivités et les contraintes du marché, tout en renforçant les exigences en matière de développement durable.

LES 3 GRANDES ORIENTATIONS DU PSO 2025

1. **Poursuivre le positionnement de l'EPA dans le paysage institutionnel français et luxembourgeois**
2. **Accompagner l'attractivité du territoire par l'aménagement d'une Éco-agglomération transfrontalière**
3. **Être le démonstrateur d'un aménagement sobre et innovant**

L'EPA partenaire des collectivités et institutions

L'EPA poursuit son action en **partenariat** avec les acteurs du territoire.

Les collectivités locales sont accompagnées dans leurs réflexions et leurs actions en réponse aux enjeux de la croissance démographique continue et de l'augmentation du nombre de travailleurs frontaliers sur leur commune.

Ainsi, l'EPA apporte son **appui à la CCPHVA** en mobilisant son expertise en vue de faciliter l'émergence de projets d'excellence et en cherchant à optimiser la contribution des opérations d'aménagement de l'établissement au financement de certains équipements publics.



Ensemble immobilier face à l'Arche . Micheville


Cantebonne

L'EPA bénéficie de **l'accompagnement de l'Etablissement Public Foncier de Grand Est (EPFGE)** pour la reconquête des friches. Il participe à des démarches partenariales avec les autorités luxembourgeoises autour du crassier des Terres Rouges. L'EPA contribue également aux démarches et réflexions menées par le **Groupement européen de Coopération Territoriale (GECT) Alzette Belval** (mobilité durable...) dans une logique d'agglomération transfrontalière.

Accompagner l'attractivité du territoire

L'attractivité résidentielle du territoire demeure forte. Il a été convenu que le rôle de l'EPA n'est pas de « renforcer », mais bien **d'accompagner l'attractivité des territoires,** les enjeux qui y sont liés et en particulier la garantie d'une mixité de fonctions (logements, activités économiques, services publics...).



Logement social bois

Le PSO 2025 réaffirme les ambitions de l'OIN avec un potentiel de création estimé à plus de **7 400 logements,** dont 81 % sur d'anciennes friches industrielles. L'EPA veillera à proposer une offre variée de logements à l'achat et à la location, **répondant aux attentes des différents profils de ménages, à chaque étape de leur parcours résidentiel.**
En particulier, il est prévu au moins 25 % de logements sociaux.

En complément des logements, le PSO affirme l'ambition de **proposer des locaux d'activité économique** (artisanaux, industriels, tertiaires…) dans certaines zones d'aménagement en s'appuyant sur des études de faisabilité et avec l'accompagnement des acteurs locaux concernés.



LE BUDGET

L'ensemble des aménagements représente à terme un budget estimé à 324 M€ dont 59,6 M€ correspondant à une participation apportée par la Région Grand Est, le département de Meurthe-et-Moselle, le département de la Moselle, la Communauté de communes du Pays Haut Val d'Alzette (CCPHVA) et l'État.



Micheville

Un aménagement sobre et innovant

L'action de l'EPA s'inscrit dans un objectif de **sobriété foncière** qui le conduit à intervenir en priorité sur les friches industrielles et sidérurgiques.

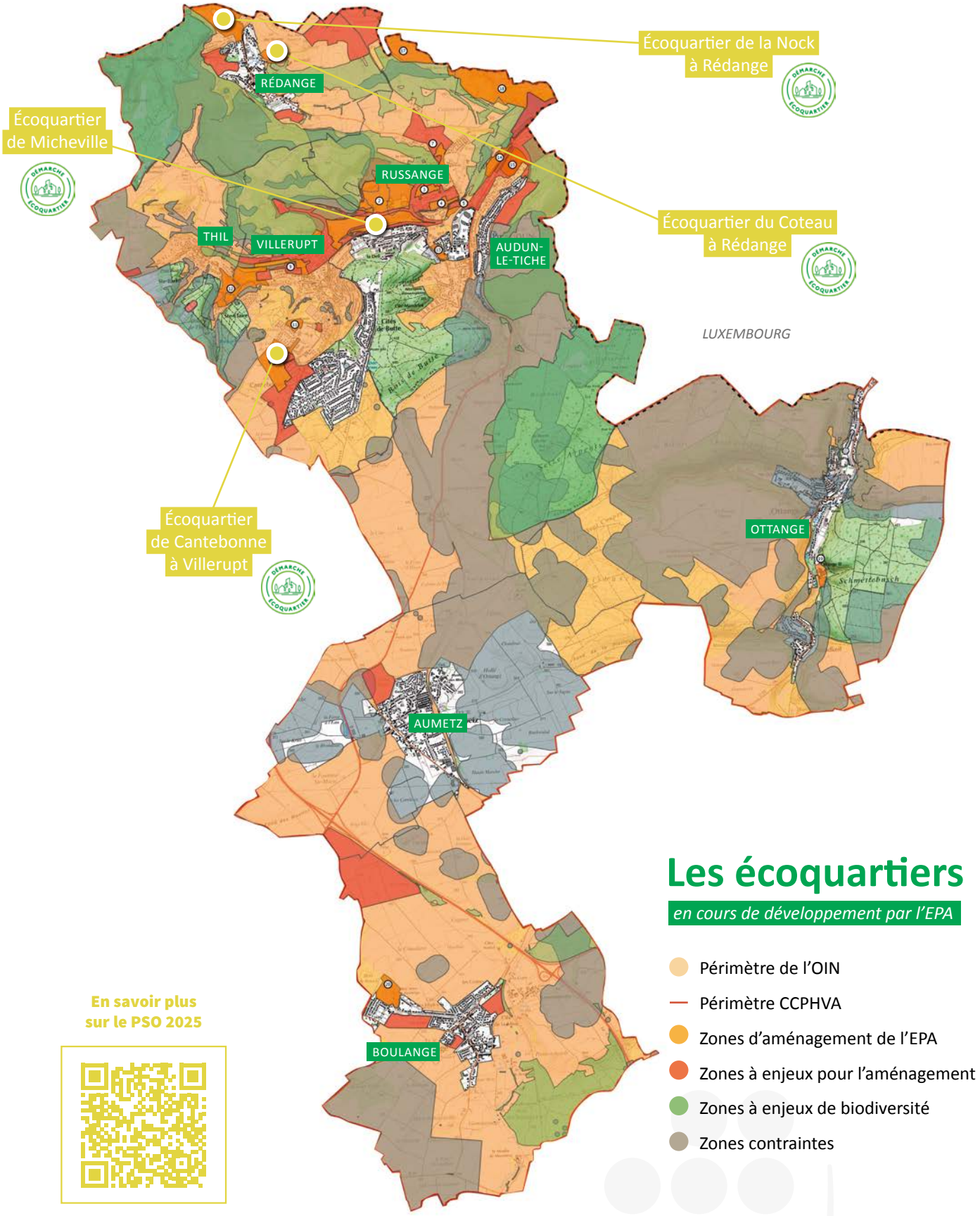
L'EPA est sensible au traitement des coutures entre sites aménagés et tissu urbain existant, en lien avec les collectivités concernées.
La **qualité de vie** des habitants, actuels et futurs, est au cœur de ses préoccupations.



Concertation citoyenne

La **démarche Écoquartier** constitue le cadre de conception des opérations d'aménagement, notamment les ZAC de Micheville 1 et Cantebonne.

Cette démarche vise à concevoir **des quartiers agréables à vivre, bas carbone et adaptés au changement climatique.** Dans ce cadre, l'EPA encourage la **participation des habitants aux projets** en menant des démarches de concertation.



Les écoquartiers

en cours de développement par l'EPA

- Périmètre de l'OIN
- Périmètre CCPHVA
- Zones d'aménagement de l'EPA
- Zones à enjeux pour l'aménagement
- Zones à enjeux de biodiversité
- Zones contraintes

En savoir plus sur le PSO 2025

Alzette Belval
ETABLISSEMENT PUBLIC D'AMENAGEMENT

EPA - Établissement Public d'Aménagement Alzette-Belval
Le Laboratoire
Rue du Laboratoire - Micheville - 57390 AUDUN-LE-TICHE
Tél. 03 83 80 40 22

www.epa-alzette-belval.fr

www.surlestoits.fr - 0626 - Crédits photo : ©EPA, D&A, MGAU, TER, DarkM